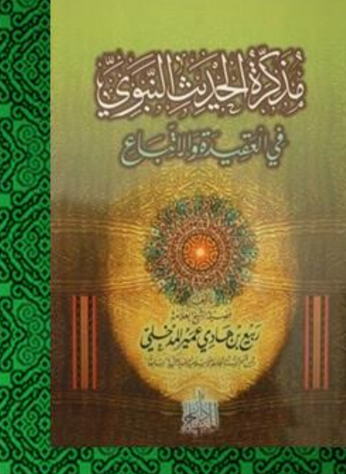




Dans la Croyance Et le Suivi

Cheikh Rabî
Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou ‘Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

L'éminent savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî –qu'Allah le préserve- introduit son livre de la manière suivante :

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

Que La Prière d'Allah ainsi que Son Salut soient sur lui et sur ses proches et ses Compagnons.

Ceci étant dit:

Ces nobles traditions prophétiques traitent de sujets sublimes ; je les ai choisies parmi les traditions prophétiques de celui dont la parole est générique (comprend beaucoup de choses) et qui ne prononce rien sous l'effet de la passion, ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée.

Parmi ces traditions prophétiques (ahâdîth) certaines appellent à l'Unicité d'Allah et au fait de lui vouer une adoration exclusive et sincère et certaines (de ces traditions prophétiques) mettent en garde contre l'association et les innovations (religieuses) et les péchés capitaux et certaines appellent à l'amour d'Allah et de Son Envoyé صلّى الله عليه و سلّم et des croyants et certaines appellent au fait de se cramponner au Coran et à la Sunnah et au suivi de la voie des califes bien guidés et des imams bien guidés.

Je les ai choisies pour les élèves participant au colloque de formation arabe islamique au niveau avancé et universitaire qu'organise l'Université Islamique de Médine qui a des buts islamiques très élevés. Parmi ceux-ci le fait d'essayer de réformer les situations des musulmans : situations religieuses, comportementales et sociales et le fait d'essayer de les faire revenir au fait de se cramponner au Coran et à la Sunnah.

Et elle a mis à contribution tout ce qu'elle possède comme moyens pour réaliser ces buts élevés.

Et parmi ses programmes réformateurs : l'organisation de colloques de formation dans différents pays musulmans pour les enseignants de langue arabe et des sciences islamiques dans les écoles islamiques.

Et j'ai expliqué ces nobles traditions prophétiques d'une manière dont j'espère qu'elle soit la plus adéquate au degré de l'Université Islamique (de Médine) et qui mette en évidence ses buts et ses intentions.

J'ai expliqué leurs mots de vocabulaire et en ai éclairci les phrases générales et j'ai tiré de ses traditions prophétiques ce qu'elles contiennent comme bases et comme différents points.

J'y ai ensuite apposé des questions comme exercices éducatifs qui vont former l'étudiant à extraire des thèses de ces traditions et dont la pratique va développer en lui une capacité majeure à la rédaction et développer sa capacité à dialoguer en langue arabe et à construire des phrases et va en même temps enraciner en lui la croyance correcte et va amener sa raison et ses sentiments à l'amour d'Allah et de Son Envoyé صلّى الله عليه و سلّم et à suivre le Coran et la Sunnah.

J'espère qu'Allah rendra celles-ci bénéfiques pour le grand nombre des enfants de cette communauté de l'Islam comme j'espère qu'Allah acceptera de moi cet effort modeste et le rendra sincère pour Lui.

Il est certes Celui qui entend les invocations.

Que la Prière et le Salut d'Allah soient sur notre Prophète Mohammad ainsi que ses proches et ses Compagnons.

- Le premier hadîth : La voie à suivre dans l'appel à Allah :
  D'après Ibn 'Abbâs –qu'Allah les agrée tous les deux- que le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم lorsqu'il envoya Mou'âdh au Yémen lui dit :

"Tu vas rencontrer un peuple parmi les gens du Livre, que la première chose à laquelle tu les appelleras soit l'attestation que nul n'est en droit d'être adoré à part Allah –et dans une autre version du hadîth : qu'ils vouent une adoration exclusive à Allah.
S'ils t'obéissent en cela, fais leur savoir qu'Allah leur a prescrit cinq prières chaque jour et nuit.
S'ils t'obéissent en cela fais leur savoir qu'Allah leur a prescrit une aumône à leurs riches qui sera donnée à leurs pauvres.
S'ils t'obéissent en cela, fais attention aux meilleurs de leurs biens et craint l'invocation de celui qui a subi une injustice car il n'y a pas de voile entre elle et Allah".
Ce hadîth est rapporté par Al-Boukhârî dans son Authentique, Chapitre de l'aumône légale et Mouslim dans son Authentique, Chapitre de la Foi et An-Nasâî, Chapitre de l'aumône légale et Ibn Mâjah, Chapitre de l'aumône légale et Ad-Dârimî, Chapitre de l'aumône légale et Ahmad dans son Mousnad v.1 h n°223.

- Le rapporteur du hadîth est :

'Abdoullâh Ibn 'Abbâs bni 'Abdil-Mouttalib Al-Hâchimî, le fils de l'oncle paternel de l'Envoyé d'Allah, l'éminent savant auquel on donne le titre de habr qui a les mêmes lettres que le mot bahr : océan, en raison de l'immensité de sa science et il faisait partie des Compagnons qui ont rapporté un grand nombre de ahâdîth.
Il est l'un des différents 'Abdoullâh[1] parmi les jurisconsultes des Compagnons.

[1] N.d.t : Un autre 'Abdoullâh à titre d'exemple : 'Abdoullâh bin Mas'oud –qu'Allah l'agrée- décédé en l'an 68 de l'Hégire.

- Le vocabulaire tiré du hadîth :

Ba'atha : Arsala : a envoyé

Ahlou al-kitâb : ce sont les juifs et les chrétiens

Chahâdatou al-Lâ ilâha illa Allah : Reconnaître le fait que nul n'est en droit d'être adoré à part Allah et que toute adoration d'autre que Lui est une adoration vaine et fausse et une association à Allah

Youwahhidou Allah : Qu'ils lui vouent une adoration exclusive

Iftarada : Il a prescrit et rendu obligatoire

Sadaqah : C'est-à-dire l'aumône légale : La Zakât

Atâ'ouka : se sont soumis et ont mis en application

Karâim : Le meilleur de l'argent et qui a le plus de valeur

- Le sujet du hadîth :

  La mise en évidence de la voie à adopter lors de l'appel à Allah

- Le sens général du hadîth :

Ce hadîth met en évidence les étapes obligatoires que le prédicateur doit franchir de manière obligatoire lorsqu'il appelle à Allah.

La première chose par laquelle il doit commencer c'est l'appel à l'Unicité et à vouer une adoration exclusive à Allah et le fait de s'éloigner de l'association (à Allah) que ce soit la petite ou la grande et cela au moyen de l'attestation que nul n'est en droit

d'être adoré à part Allah et que Moḫammad est l'Envoyé d'Allah.

Et ce qui est voulu par cette attestation c'est que toutes les adorations sous toutes leurs formes sont un droit affirmé à Allah Seul et que personne d'autre que Lui ne détient la moindre chose de ce droit : ni Ange rapproché ni Prophète envoyé ni homme vertueux ni pierre ni arbre ni Soleil ni Lune.

Ne doit être invoqué qu'Allah Seul, on ne doit implorer le secours dans les situations de difficulté que de Lui, il ne sera demandé d'aide qu'à Lui et ne sera placée la confiance qu'en Lui et ne sera craint que Lui et on ne doit espérer qu'en Lui.

Donc, quiconque voue l'une de ces adorations ou autre à autre qu'Allah aura certes associé à Allah.

(Allah dit ce dont la traduction du sens est) :

"Quiconque associe à Allah (d'autres divinités) Allah lui interdit le Paradis et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes pas de secoureurs !".

Sourate Al-Mâidah v.72.

Ce qui est demandé ce n'est pas seulement de prononcer cette attestation "Lâ ilâh illa Allah" mais aussi la connaissance de son sens et la pratique de ce qu'elle implique et il faut absolument que les conditions de cette attestation soient réunies.

Elles sont au nombre de sept[2] :

- La première : La science opposée à l'ignorance
- La seconde : La certitude opposée au doute
- La troisième : L'acceptation opposée au rejet
- La quatrième : La soumission opposée à l'abandon
- La cinquième : La sincérité opposée à l'association
- La sixième : La véracité opposée au mensonge
- La septième : L'amour opposée à son contraire

Et ce qui est demandé, voulu par l'attestation que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est l'Envoyé d'Allah : C'est la connaissance de son sens et la mise en pratique de ce qu'elle implique.

Ce qui est demandé ce n'est pas non plus juste le fait de la prononcer, c'est aussi le fait de croire en ce qu'il a informé et de lui obéir en ce qu'il a ordonné et de délaisser ce qu'il a interdit et d'adorer Allah par ce qu'Il a légiféré par la parole de cet Envoyé béni صلّى الله عليه و سلّم, pas par la passion ni par l'innovation (religieuse).

Il est donc obligatoire à tout musulman de connaître le sens de ces deux attestations avec la bonne compréhension et d'appliquer de la meilleure des manières ce qu'elles

[2] N.d.t : Voir la traduction (audio et écrite) de l'explication détaillée de ces conditions et de leurs preuves par le noble savant salafi Cheikh 'Oubayd Al-Jâbirî qu'Allah le préserve : http://www.spfbirmingham.com/index.php/audio-ecouter-les-cours/aquidah-et-manhaj-croyance-et-methodologie/199-l-explication-des-conditions-de-la-ilaha-illa-allah.html

impliquent et c'est de croire comme véridique et d'appliquer de la meilleure des manières et de croire en ce avec lequel le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم est venu dans le Coran et la Sunnah ; ce qui concerne les croyances et les adorations et les législations dans tous les domaines de la vie.

- Les bénéfices extraits de ce hadîth :
  - Que l'Unicité est la base de l'Islam
  - Que le plus important des piliers après l'Unicité est l'accomplissement de la prière
  - Que le pilier de l'Islam le plus important après la prière est la Zakât et elle fait partie des droits sur l'argent
  - Que c'est le gouverneur qui s'occupe de percevoir la Zakât et de la répartir lui-même ou via un délégué
  - Il y a dans ce hadîth une preuve que la Zakât peut être donnée à une seule catégorie de personnes parmi les catégories de personnes ayant le droit d'en bénéficier
  - Il y a également une preuve dans ce hadîth qu'il est interdit de la donner à un riche
  - Qu'il est interdit au percepteur de la Zakât de prendre les biens les plus précieux
  - La mise en garde contre toutes les formes d'injustice
  - Le fait d'accepter l'information rapportée dans la croyance et les actes par une seule personne juste

- Que le prédicateur doit commencer par le plus important

Fin de l'explication du premier hadîth de cette série par le très savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî qu'Allah le préserve.

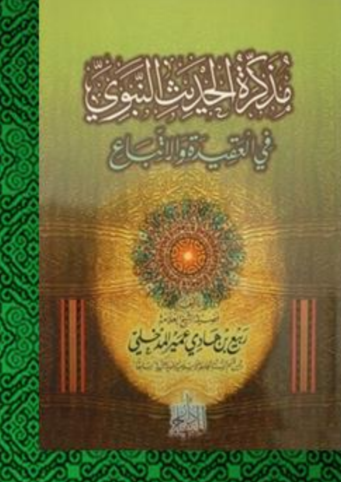
Source :

Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

Remarque :

Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve- et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.





Dans la Croyance Et le Suivi

Cheikh Rabî'
Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou 'Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

- Le deuxième hadîth : Le mérite de la croyance de l'Unicité :
  D'après 'Oubâdatou bnou As-Sâmit –qu'Allah l'agrée- que le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a dit :

"Celui qui atteste que nul n'est en droit d'être adoré à part Allah Seul sans rien Lui associer et que Mohammad est Son serviteur et Son Messager et que 'Îsâ (Jésus) est le serviteur d'Allah et Son Messager et Sa parole adressée à Maryam (Marie) et un esprit venant de Lui et que le Paradis est une vérité et que l'Enfer est une vérité, Allah le fera entrer au Paradis quoiqu'il ait fait comme action".

- Rapporté par Al-Boukhârî dans son Authentique, Livre des Prophètes et des Messagers et par Mouslim dans son Authentique, Livre de la Foi et par Ahmad dans son Mousnad.
- Le rapporteur du hadîth : 'Oubâdatou bnou As-Sâmit Al-Ansârî qu'Allah l'agrée : Il fait partie de ceux qui ont assisté au premier et second serment d'Al-Aqabah avec le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم et il a assisté à toutes les expéditions avec lui. Il enseignait le Coran à Médine et puis au Châm[1]. Il mourut à Jérusalem en l'an 32 de l'Hégire qu'Allah l'agrée.
- Explication de certains mots de vocabulaire utilisés dans ce hadîth :
  - Qui atteste que nul n'est en droit d'être adoré à part Allah : C'est-à-dire : qui l'atteste avec sa langue et croit avec son cœur en ce qu'elle (l'attestation) veut dire et met en pratique avec ses membres ce qu'elle implique

[1] N.d.t : Région qui contient l'équivalent actuel des états de Syrie, Jordanie, Liban, Palestine et une partie sud de la Turquie.

- Seul : C'est-à-dire : Un, Unique
- 'Îsâ (Jésus): C'est le fils de Maryam (Marie) la vierge
- Sa parole : C'est-à-dire qu'Il l'a créé avec Sa parole : Sois. Et 'Îsâ fut par la Puissance d'Allah et la Sagesse d'Allah et fut nommé "parole" car fut à l'origine de son existence la parole d'Allah Le Très-Haut : Sois
- Un esprit venant de lui : C'est-à-dire que 'Îsâ (Jésus) est un esprit parmi les esprits qu'Allah a créés et fait exister[2]
- Que le Paradis et l'Enfer sont une vérité : C'est-à-dire qu'ils existent réellement, sans aucun doute

➢ Le sens général du hadîth :

Ce hadîth comprend cinq choses, celui qui y croit et œuvre dans le sens de ces cinq choses, extérieurement comme intérieurement, entrera au Paradis :

1. La première : Sa parole صلّى الله عليه و سلّم : Celui qui atteste que nul n'est en droit d'être adoré à part Allah Seul sans rien Lui associer : C'est-à-dire : A cru en Allah de manière véridique et avec certitude en reconnaissant l'Unicité d'Allah Le Très-Haut et délaissé complètement l'adoration d'autre que Lui et appliqué ce que comporte cette attestation comme suivi des ordres d'Allah et délaissement de Ses interdits en paroles et en actions

[2] N.d.t : Cheikh Al-'Othaymîn –qu'Allah lui fasse miséricorde- a expliqué dans son explication de Kitâb At-Tawhîd que ce n'est pas qu'un esprit, c'est un corps doté d'un esprit.

2. La deuxième : L'attestation que Mohammad est le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم: C'est-à-dire : Celui qui croit fermement sans aucun doute que Mohammad est le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم qu'Il a envoyé aux deux Mondes (Athaqalâni) : les Hommes et les Djinns avec un message global, complet et qu'il est le sceau des Prophètes et que son Message est le sceau des messages et croit qu'il est l'un des serviteurs d'Allah qu'Allah a honoré en lui faisant porter un message au Monde et aura cru comme étant véridique ce dont il a informé et lui aura obéi au sujet de ce qu'il a ordonné et se sera éloigné de ce qu'il a interdit
3. La troisième : La croyance que Jésus عليه السلام est un serviteur parmi les serviteurs d'Allah et un envoyé parmi Ses Envoyés et qu'il n'est pas le fils de la fornication comme le prétendent les juifs et qu'il n'est pas Allah et qu'il n'est pas non plus le fils d'Allah ni le troisième des trois comme le prétendent les chrétiens mais qu'il est le serviteur parmi les serviteurs d'Allah qu'Allah a envoyé aux Fils d'Israël pour les appeler à adorer Allah de manière exclusive. Et Allah a créé Jésus d'une parole "Sois" qui indique le fait de donner existence et qu'il est un esprit parmi les esprits qu'Allah a créés. (La traduction du sens de la parole

d'Allah dit) : "L'exemple de 'Îsâ est comme celui d'Adam qu'Il créa de terre puis Il lui dit "Sois" et il fut". Sourate Âli 'Imrân v.59.

4. La quatrième : Que le Paradis est une vérité : C'est-à-dire aura cru que le Paradis qu'Allah a préparé pour les obéissants parmi Ses serviteurs existe réellement sans aucun doute et qu'il est la dernière demeure et éternelle des croyants en Allah et des suiveurs de Ses Messagers
5. La cinquième : Que l'Enfer est une vérité : C'est-à-dire : aura cru que l'Enfer duquel Allah a menacé les mécréants et les hypocrites existe réellement sans aucun doute et qu'Allah l'a préparé pour ceux qui ont mécru en Lui et L'ont renié et Lui ont désobéi

   Ces cinq choses : Celui qui y croit et croit qu'elles sont véridiques et pratique ce qu'elles impliquent, Allah le fera entrer au Paradis même s'il est fautif et a commis des péchés et ce en raison de son Unicité et de sa sincérité dans son adoration exclusive d'Allah.

- Ce que l'on peut tirer du hadîth comme enseignements :
  - Les mérites de l'Unicité d'Allah et qu'Allah expie les péchés par cette Unicité
  - L'ampleur de la Générosité d'Allah et de Sa Miséricorde envers Ses serviteurs

- On tire de sa parole "Mohammad est Son serviteur et Messager" la connaissance des droits des Prophètes et plus spécifiquement Mohammad صلّى الله عليه و سلّم sans exagération ni laxisme
- Les désobéissants parmi les gens de l'Unicité ne seront pas éternellement en Enfer
- L'obligation de croire en l'Enfer et au Paradis

Fin de l'explication du deuxième hadîth de cette série par le très savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî qu'Allah le préserve.

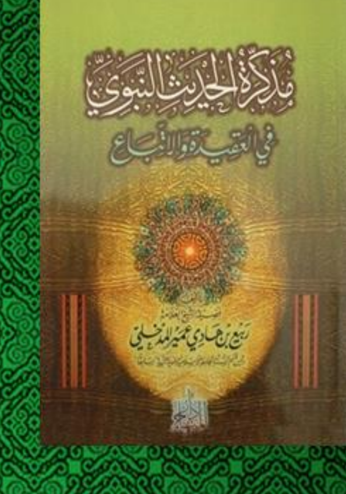
Source :

Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

Remarque :

Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve- et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.





Dans la Croyance Et le Suivi

Cheikh Rabî' Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou 'Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

- Le troisième hadîth : Le droit d'Allah sur Ses serviteurs :
  D'après Mou'âdh bin Jabal –qu'Allah l'agrée- qui dit :
  "J'étais monté en croupe avec le Prophète صلّى الله عليه و سلّم sur un âne lorsqu'il me dit :
  "Sais-tu quel est le droit d'Allah sur Ses serviteurs et quel est le droit des serviteurs sur Allah?".
  Je répondis :
  "Allah et Son Messager sont plus savants".
  Il صلّى الله عليه و سلّم dit :
  "Le droit d'Allah sur Ses serviteurs est qu'ils L'adorent et ne Lui associent rien et le droit des serviteurs sur Allah est qu'Il ne châtiera point celui qui ne Lui associe rien".
  Je dis :

"Ô Messager d'Allah ! Puis-je annoncer la bonne nouvelle aux gens ?".

Il صلّى الله عليه و سلّم dit :

"Ne leur annonce point la bonne nouvelle de peur qu'ils ne comptent que là-dessus".

- Le hadîth est rapporté par Al-Boukhârî dans son Authentique, Livre de l'habillement et par Mouslim dans son Authentique, Livre de la Foi et par At-Tirmidhî, Livre de la Foi et par Ibn Mâjah, Livre de l'ascétisme et par Ahmad dans son Mousnad.
- Explication des mots de vocabulaire :
  - Radîfa : Monté en croupe : c'est-à-dire qu'il est monté en croupe sur l'âne à l'arrière du Prophète صلّى الله عليه و سلّم.
  - Haqqou Allah 'alâ al-'ibâd : Le droit d'Allah sur Ses serviteurs : Le droit d'obéissance et d'adoration qui Lui revient sur eux.
  - Haqqou al-'ibâd 'alâ Allah : Le droit des serviteurs sur Allah : Ce droit est un bienfait et une faveur qu'Il s'est imposé à Lui-Même par Générosité et Grâce et Bienfaisance envers ceux qui sont sur l'Unicité et sincères et ce n'est aucunement un droit rendu obligatoire par la logique comme le prétend la secte des Mou'tazilah.

- Afalâ oubachirou an-nâs : Puis-je annoncer la bonne nouvelle : C'est-à-dire les informer de ce qui va les réjouir.
- Yattakilou : C'est-à-dire qu'ils ne comptent que sur cela (et que donc ils délaissent les actions).
  - Le sens général du hadîth :
    Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم met en évidence dans ce hadîth le but pour lequel Allah a créé la Création et ce but est de vouer une adoration exclusive à Allah et d'être sincère envers Lui.
    Et ce droit immense n'appartient qu'à Allah, Le Créateur, Le Généreux, Celui qui accorde les bienfaits.
    De même, il nous a montré dans ce hadîth ce que les serviteurs ont comme droit de récompense envers Allah s'ils s'acquittent de cette immense obligation qui est de vouer une adoration sincère (à Allah).
    Cette récompense est qu'Il les sauve du châtiment du Feu et qu'Il les fasse entrer dans les jardins du Paradis.
    Et ceci réjouit le croyant et le fait espérer et c'est pour cela que Mou'âdh a demandé la permission

au Prophète صلّى الله عليه و سلّم d'annoncer la bonne nouvelle.

Mais le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a interdit à Mou'âdh de le faire pour le bien de sa communauté et par amour envers eux et pour qu'ils se surpassent dans les actions et dans ce qui les rapproche d'Allah et qu'ils se fassent la compétition dans les bonnes actions pour qu'ils arrivent par cet effort et ce combat et cette compétition aux plus hauts degrés auprès d'Allah et par opposition s'ils s'abstenaient de faire des (bonnes) actions et comptaient uniquement sur cette promesse, ils manqueraient beaucoup de bien et une grande récompense.

- Les enseignements tirés de ce hadîth :
    1) La sagesse de l'Envoyé d'Allah صلّى الله عليه و سلّم dans l'enseignement car il a amorcé cet enseignement en posant une question pour que l'enseignement s'ancre dans l'esprit et soit plus explicite à la compréhension de l'élève.
    2) La modestie de l'Envoyé d'Allah صلّى الله عليه و سلّم et son bon comportement dans le fait de chevaucher un âne et de

prendre en croupe ses Compagnons sur sa monture.

3) La mise en évidence du plus important des droits d'Allah sur Ses serviteurs et c'est de Lui vouer une adoration exclusive et de L'adorer Lui uniquement.

4) La Grâce d'Allah envers Ses serviteurs en leur accordant la meilleure des récompenses pour ceux qui s'acquittent de ce droit.

5) Que le fait d'annoncer au musulman ce qui le réjouit est recommandé.

6) La crainte de ne compter que sur l'immensité de la Miséricorde d'Allah car cette confiance nuit à beaucoup d'ignorants.

Fin de l'explication du troisième hadîth.

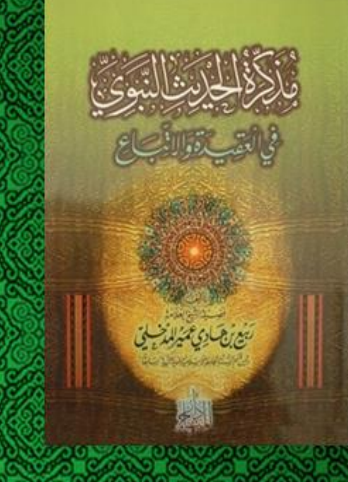
Source :

Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

Remarque :

Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve– et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.





Dans la Croyance

Et le Suivi

Cheikh Rabî'
Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou 'Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

Le noble et très savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî –qu'Allah le préserve et le récompense par la meilleure des récompenses- dit :

- "Le quatrième hadîth : L'interdiction de chercher la bénédiction auprès des arbres et de ce qui y est assimilé :
  "D'après Abou Wâqid Al-Laythî –qu'Allah l'agrée- qui dit :
  "Nous étions sortis avec le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم en direction de Hounayn alors que nous avions quitté la mécréance depuis peu.
  Les polythéistes avaient un cèdre qu'ils appelaient Dhâtou Anwât auprès duquel ils avaient l'habitude de faire halte et d'y accrocher leurs armes.
  Nous sommes donc passés près d'un cèdre et nous avons demandé à l'Envoyé d'Allah صلّى الله عليه و سلّم :

Donne-nous un Dhâtou Anwât comme ils ont un Dhâtou Anwât.

Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم répondit :

"Allah est Le Plus Grand ! Par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains[1] ! Vous avez dit comme les Fils d'Israël ont dit à Moïse :

""Désigne-nous une divinité qu'on adore semblable à leurs dieux". Il dit : "Vous êtes certes un peuple ignorant"".

(Sourate Al-A'râf v.138).

Vous suivez certes l'exemple de ceux qui vous ont précédés".

Rapporté par Ahmad dans son Mousnad et At-Tirmidhî dans As-Sunan, Livre des épreuves et il l'a jugé authentique.

Et par 'Abder-Razzâq dans Al-Mousannaf et par Ibn Jarîr et Ibn Al-Moundhir et Ibn Abî Hâtim et At-Tabarî dans une version similaire.

- Le rapporteur du hadîth :

  C'est Abou Wâqid Al-Laythî en rapport avec Layth bnou 'Abdimanâf et il a été rapporté que son nom est Al-Hârith bnou Mâlik et aussi Ibn 'Awf.

  Ses ahâdîth ont été rapporté par plusieurs et il y a dans les deux Authentiques[2] deux hadîths (de lui).

  Il a été rapporté qu'il a participé à la bataille de Badr et il est également dit qu'il faisait partie des convertis de la conquête de la Mecque.

[1] N.d.t : C'est-à-dire que le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم jure par Allah.

[2] N.d.t : L'Authentique d'Al-Boukhârî et l'Authentique de Mouslim.

Il est décédé en l'an 68 de l'Hégire à l'âge de 85 ans.

- Explication des mots de vocabulaire :
  - Hounayn : Une localité proche de la Mecque.
  - Houdathâ 'ahdin bi koufr : Fraîchement sortis de la mécréance : C'est-à-dire qu'ils étaient encore mécréants peu avant cela.
  - Sidrah : Un cèdre : Un genre d'arbre
  - Ya'koufoun 'indahâ : Ils y faisaient halte : C'est-à-dire qu'ils stationnaient sur la chose à son endroit.
  - Yanoutouna : C'est-à-dire qu'ils y accrochaient leurs armes en cherchant la bénédiction.
  - Sanan : Les voies.
- Le sens général du hadîth :

Se trouvaient dans l'armée du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم lors de l'expédition de Hounayn des gens qui venaient d'entrer en Islam et dont les pieds n'étaient pas encore bien enracinés dans l'Islam et qui n'avaient pas encore pu comprendre le prêche de l'Islam et ses croyances et ses principes fondamentaux de manière correcte car ils n'étaient sortis de la période préislamique et du polythéisme que depuis peu.

Ils passèrent donc près d'un peuple d'associateurs qui étaient stationnés autour de l'arbre en y cherchant la bénédiction et en le sublimant.

Ces nouveaux musulmans les virent faire cela et demandèrent alors au Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم de leur désigner un arbre pour y accrocher leurs armes en cherchant la bénédiction de l'arbre mais pas pour l'adorer car ils pensaient que l'Islam permettait ce genre de recherche de bénédiction et qu'avec cette bénédiction ils s'assureraient la victoire contre leurs ennemis.

Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم fut stupéfait par cette demande étrange et étonnante et dit sa fameuse parole qui doit être considérée comme une leçon pour sa communauté jusqu'au Jour du Jugement Dernier :

"Allah est Le plus Grand !

Vous avez dit –par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains !– comme ont dit les Fils d'Israël à Moïse : "Désigne-nous une divinité qu'on adore semblable à leurs dieux".

Il dit : "Vous êtes certes un peuple ignorant"".

Qu'y a-t-il de plus approprié aux musulmans que de comprendre cette leçon ?!

Et qu'y a-t-il de plus approprié plus particulièrement aux savants que de crier cette parole retentissante à la face du commun des mortels et de leurs semblables qui cherchent la bénédiction auprès des vivants et des morts et des arbres et des pierres en pensant que cela est l'Islam ?!

Et leur embellit cela celui qui ne craint pas Allah et n'espère pas en Allah ni au Jour Dernier parmi les adorateurs de l'argent et de la notabilité et qui profitent des sentiments des ignorants et des naïfs et les affermissent dans le faux et les pousse à combattre la vérité et l'Unicité.

- Les enseignements tirés de ce hadîth :
    1) L'interdiction de ressembler aux gens de la période préislamique
    2) La comparaison faite par le Prophète صلّى الله عليه و سلّم entre leur demande et la demande des Fils d'Israël
    3) Que l'action par laquelle les Fils d'Israël sont blâmés, cette communauté sera blâmée si elle la commet
    4) Il y a donc dans ce hadîth le fait d'attirer l'attention sur la règle d'"Interdire les choses qui mènent à ce qui est interdit" : Qâ'idatou saddi adh-dharâi'
    5) Un signe parmi les signes de la prophétie puisque ceci est arrivé comme l'avait annoncé le Prophète صلّى الله عليه و سلّم
    6) La crainte de l'association et que l'individu peut penser qu'une chose est bonne et qu'elle le rapproche d'Allah alors qu'elle est parmi les choses qui l'éloignent le plus d'Allah et de Sa Miséricorde et le font se rapprocher de la Colère d'Allah

Fin de l'explication du quatrième hadîth.

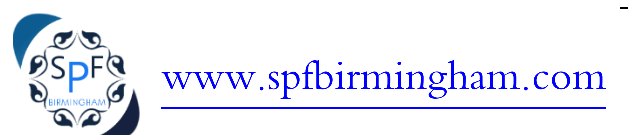
Source :

Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

Remarque :

Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve– et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî.

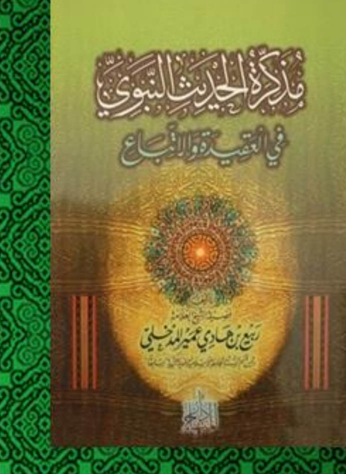


www.spfbirmingham.com



@mehdimaghribi





Dans la Croyance Et le Suivi

Cheikh Rabî' Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou 'Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

Le noble et très savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî –qu'Allah le préserve et le récompense par la meilleure des récompenses- dit :

- Les cinquième et sixième hadîths : Le danger d'invoquer autre qu'Allah Le Très-Haut :
    - Le cinquième hadîth :
      D'après Ibn Mas'oud –qu'Allah Le Très-Haut l'agrée- que l'Envoyé d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a dit :

  "Quiconque meurt en invoquant autre qu'Allah entrera en Enfer". Rapporté par l'imam Al-Boukhârî dans son Authentique, Livre de l'Exégèse.
    - Le sixième hadîth :
      D'après Jâbir –qu'Allah l'agrée- que le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a dit :

"Quiconque rencontre Allah sans Lui associer quoi que ce soit entrera au Paradis et quiconque Le rencontre en Lui ayant associé quoi que ce soit entrera en Enfer".

Rapporté par Mouslim dans son Authentique, Livre de la Foi.

- Les deux Compagnons rapporteurs des ahâdîth sont :

  1) Le premier :

  'Abdoullâh Ibn Mas'oud bni Ghâfil bni Habîb Al-Hadhalî, Abou 'Abdir-Rahmân.

  Il fait partie des premiers convertis à l'Islam et parmi les grands savants des Compagnons.

  Il avait beaucoup de qualités et 'Omar l'a placé comme gouverneur de la région de Koufâ.

  Décédé à Médine en l'an 32 de l'Hégire.

  2) Le second :

  Jâbir bin 'Abdillâh bni 'Amr bni Harâm Al-Ansârî puis As-Salamî.

  Il est un Compagnon fils d'un Compagnon.

  Il a participé à 19 expéditions avec le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم.

  Décédé à Médine après l'âge de 70 ans.

- Explication des mots de vocabulaire du hadîth :

- Ad-Du'â : L'invocation : c'est la demande et le souhait
- An-Niddou : Le semblable, le pareil

- Ach-Chirk : L'association : Et c'est attribuer à Allah un semblable et de l'invoquer comme on invoque Allah et le craindre et espérer en lui et l'aimer comme on aime Allah ou qu'on lui voue un genre d'adoration. Ceci est l'association qui annule complètement l'Unicité de celui qui la commet.

  - Le sens général du hadîth d'Ibn Mas'oud :
    Le hadîth met en évidence l'importance de l'invocation et qu'elle fait partie des actes d'adoration les plus importants et des droits les plus importants d'Allah de sorte que si l'adorateur voue cette adoration à autre qu'Allah, il devient par cela associateur (mouchrik) car il a attribué à Allah un semblable et un pareil dans Sa divinité et dans Son droit exclusif d'être adoré.
    Et c'est une désobéissance envers Allah et une indocilité envers Ses Prophètes et c'est démentir Ses Messagers dont les prêches et les Messages concordent tous sur l'obligation de vouer une adoration exclusive à Allah et parmi les actes d'adoration les plus importants : l'invocation.
    Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a dit :
    "L'invocation est l'adoration".
    Et Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Invoquez votre Seigneur en toute humilité et recueillement et avec discrétion.

Certes, Il n'aime pas les transgresseurs".

Sourate Al-A'râf v.55.

Et Allah nous a interdit d'invoquer autre que Lui dans Sa parole (dont la traduction du sens est) :

"Et n'invoque pas en dehors d'Allah ce qui ne peut ni te profiter ni te nuire.

Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes".

Sourate Younous v.106.

Et pour preuve également Sa parole (dont la traduction du sens est) :

"Et votre Seigneur dit : "Appelez-Moi, Je vous répondrai.

Sourate Ghâfir v.60.

Et Sa parole (dont la traduction du sens est) :

"N'invoque donc pas une autre divinité avec Allah, sinon tu seras du nombre des châtiés".

Sourate Ach-Chou'arâ v.213.

Le fait d'invoquer autre qu'Allah est considéré comme le fait de le prendre comme divinité et nous cherchons refuge contre cela auprès d'Allah.

Et Allah Le Très-Haut a réprimandé les associateurs dans Sa parole (dont la traduction du sens est) :

"Il en est ainsi car lorsqu'Allah était invoqué Seul (sans associé) vous ne croyiez pas et si on Lui donnait des associés alors vous croyiez. Le jugement appartient à Allah Le Très-Haut, Le Très-Grand. C'est Lui qui vous fait voir Ses preuves et fait descendre du ciel pour vous une subsistance. Seul se rappelle de Lui celui qui revient (à Allah). Invoquez Allah donc en Lui vouant un culte exclusif quelque répulsion qu'en aient les mécréants".

Sourate Ghâfir v.12 à 14.

Un culte : c'est-à-dire l'invocation.

Et Allah dit -jugeant celui qui invoque autre que Lui comme étant égaré et perdant- (ce dont la traduction du sens est) :

"Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah celui qui ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection ? Et elles (leurs divinités) sont indifférentes à leur invocation. Et quand les gens seront rassemblés (pour le Jugement) elles seront leurs ennemis et nieront leur adoration (pour elles)".

Sourate Al-Ahqâf v.5-6.

Et également (ce dont la traduction du sens est) :

"Tel est Allah votre Seigneur, à Lui appartient la Royauté tandis que ceux que vous invoquez en dehors de Lui ne sont mêmes pas maîtres de la

pellicule d'un noyau de datte. Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation et mêmes s'ils entendaient ils ne sauraient vous répondre. Et le Jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé".

Sourate Fâtir v.13-14.

Et de ces textes et de leurs semblables dans Le Noble Coran et la Sunnah Pure, il apparaît donc -à celui à qui Allah a donné la clairvoyance et a illuminé son cœur et a ouvert la poitrine- l'importance de l'invocation et sa place dans le credo islamique.

Et c'est en regard à son importance qu'Allah a menacé celui qui ne se soumet pas à Lui dans l'invocation de le faire entrer en Enfer humilié et méprisable.

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

"Ceux qui par orgueil se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés".

Sourate Ghâfir v.60.

Et Allah a menacé celui qui invoque autre que Lui de le faire entrer en Enfer comme cela est rapporté dans le hadîth qui dit :

"Celui qui meurt en ayant donné un semblable à Allah dans l'invocation entrera en Enfer".

- Les enseignements tirés de ce hadîth :

1) L'importance de l'invocation et qu'elle fait partie des actes d'adoration les plus importants
2) Que le fait d'invoquer autre qu'Allah est une grave association et une énorme injustice
3) Que celui qui invoque autre qu'Allah n'aura comme récompense que l'Enfer s'il meurt là-dessus (dans cet état)

Source :

Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

Remarque :

Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve- et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî.



www.spfbirmingham.com


@mehdimaghribi





Dans la Croyance
Et le Suivi

Cheikh Rabî'
Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou 'Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

- Le septième et le huitième hadith : Tout l'Ordre (divin) appartient à Allah Seul et n'est associé avec Lui dans cet Ordre ni Prophète ni Ange ni quoi que ce soit :
  - Le septième hadîth :
    D'après Anas –qu'Allah Le Très-Haut l'agrée- qui dit :
    "Le Prophète صلّى الله عليه و سلّم fut blessé au visage à (la bataille) d'Ouhoud et sa dent après l'incisive fut cassée, il dit alors : "Comment peut réussir un peuple qui a blessé leur Prophète ?".
    Fut alors révélé le verset (dont la traduction du sens est) : "Tu n'as (Mohammad) aucune part dans l'Ordre (divin)".
    Sourate Âli 'Imrân v.128.

Ce hadîth est rapporté par Al-Boukhârî dans son Authentique, Livre des Expéditions et Mouslim dans son Authentique, Livre de l'Exégèse et Ibn Mâjah dans ses Sunnan, Livre des Troubles et Ahmad dans son Mousnad.

- Le huitième hadîth :

D'après Ibn 'Omar –qu'Allah les agrée tous les deux- qu'il a entendu le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم dire lorsqu'il relevait la tête de son inclinaison dans la première unité de la prière de l'aube :

"Ô Allah ! Maudis untel et untel !".

Et ce après avoir dit "Sami'a Allahou liman hamidah. Rabbanâ wa lakal-hamd".

Fut alors révélé le verset (dont la traduction du sens est) :

"Tu n'as (Mohammad) aucune part dans l'Ordre (divin)". Sourate Âli 'Imrân v.128.

Jusqu'à la fin du verset.

Et dans une autre version du hadîth :

"Il invoquait contre Safwân bnou Oumayyah et Souhayl bnou 'Amr et Al-Hârith bnou Hichâm fut alors révélé (le verset dont la traduction du sens est):

"Tu n'as (Mohammad) aucune part dans l'Ordre (divin)". Sourate Âli 'Imrân v.128.

Ce hadîth est rapporté par Al-Boukhârî dans son Authentique, Livre des Expéditions et An-Nasâî dans ses

Sunan et Ahmad dans son Mousnad et At-Tirmidhî dans ses Sunan.

- Les deux rapporteurs sont :
  1) Anas bnou Mâlik Al-Ansârî Al-Khazrajî, Compagnon du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم et son serviteur. Il fut dix ans au service du Prophète صلّى الله عليه و سلّم et il a rapporté 1286 ahâdîth dont 168 rapportés par Al-Boukhârî et Mouslim. Mort à Basorah alors qu'il avait dépassé les cent ans.
  2) 'Abdoullâh bin 'Omar Al-Qorachî Al-'Adawî, anciennement converti à la Mecque avec son père, a émigré à l'âge de 10 ans et a pris part à la bataille du Fossé (Al-khandaq) et aux batailles qui lui succédèrent. Il faisait partie des meilleurs et des plus nobles Compagnons. Il se cramponnait à la Sunnah et s'enfuyait de l'innovation (religieuse) et faisait le conseil à la communauté. Il mourut en l'an 74 de l'Hégire.
- Le vocabulaire du hadîth :
  - Choujja : C'est-à-dire blessé à la base : plus particulièrement à la tête et c'est le fait de taper la tête avec quelque chose et donc de blesser la tête et la fendre. Ce mot fut ensuite utilisé également pour les autres membres du corps.
  - Ar-roubâ'iyah : Chaque dent après l'incisive et l'être humain a quatre roubâ'iyah.

- Al-falâh : La réussite dans ce qui est demandé de plus important.
- Al-la'n :
  - La malédiction d'Allah : C'est-à-dire : l'éloignement d'Allah.
  - La malédiction d'une créature : C'est-à-dire l'injure et l'invocation.

➢ Le sens général du hadîth :

Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a participé au combat le jour d'Ouhoud contre les associateurs, les ennemis d'Allah. Il mit en déroute les associateurs dès le début du combat et ensuite à cause de la désobéissance à l'ordre du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم d'une partie de l'armée et pour une sagesse qu'Allah a voulue, la situation s'est retournée contre les musulmans et certains Compagnons tombèrent en martyrs et le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم fut blessé et il dit alors en estimant la réussite et la conversion à l'Islam de ces associateurs peu probable car ils étaient arrivés à ce degré de stupidité et d'entêtement :

"Comment peut réussir un peuple qui a blessé leur Prophète ?".

Il invoqua alors contre certains de leurs chefs.

Que se passa-t-il ?

Allah L'Omniscient, Celui à Qui appartiennent la Création et l'Ordre (divin) et le Jugement dans ce Bas-Monde et dans

l'Au-Delà, révéla au plus noble de Ses Messagers (ce dont la traduction du sens est) :

"Tu n'as (Mohammad) aucune part dans l'Ordre (divin), qu'Il (Allah) accepte leur repentir ou qu'Il les châtie car ils sont bien des injustes".

Sourate Âli 'Imrân v.128.

C'est-à-dire :

La Souveraineté Me revient à Moi Seul et la guidance et l'égarement sont entre Mes Mains.

Rien ne peut interdire ce que Je donne et rien ne peut donner à ce que J'interdis.

Allah voulut qu'ensuite ils soient guidés et Allah les guida vers l'Islam et ils devinrent parmi Ses meilleurs soldats et les plus sincères envers Lui.

Et Allah a conquis par eux le Monde et a guidé par eux des communautés.

Sera-t-il donc considéré parmi les gens doués de raison, celui qui croit que le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم ou autre que lui connaît l'invisible et dispose de la Création ?!

Est-il doué de raison celui qui cherche refuge auprès d'autre qu'Allah dans la difficulté et attend de lui le secours et qu'il dissipe son affliction ?!

Ce ne sont pas les yeux qui deviennent aveugles mais les cœurs qui sont dans les poitrines !

- Les enseignements tirés de ces deux ahâdîths :

1) Que les Prophètes sont éprouvés et touchés par les maladies pour que l'on sache qu'ils sont humains. Ils sont touchés par les épreuves de la vie et leurs corps sont touchés par ce que touche les corps des humains pour que l'on ait la certitude qu'ils sont créés et sous la Seigneurie d'Allah et pour que l'on ne soit pas troublés par ce qui apparaît d'eux comme miracles et que Satan ne nous trompe pas sur eux comme il a trompé les chrétiens et d'autres.
(Cette parole est de l'imam Al-Qorṯobî).
2) Le fait que le qounout est légiféré lors des calamités, des grands malheurs.
3) L'autorisation de faire des invocations contre les associateurs en citant leurs personnes dans la prière et que cela ne diminue en rien la prière.
4) Que l'Ordre (divin) et la Souveraineté reviennent totalement à Allah car le Prophète صلّى الله عليه و سلّم a invoqué contre les associateurs et les plus nobles des Compagnons disaient derrière lui : Âmîn[1]. Et malgré cela Allah n'a pas répondu à leurs invocations contre eux mais les a ensuite guidés vers la Foi.

Source :
Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

[1] N.d.t : C'est-à-dire : Ô Allah ! Accepte de nous !

Remarque :

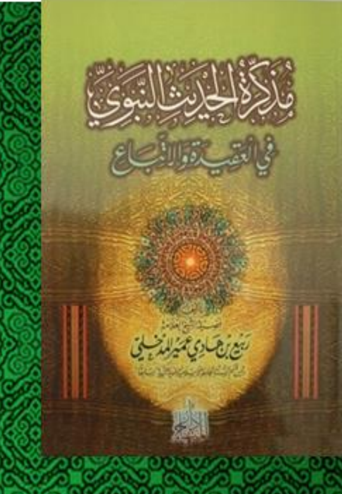
Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve– et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî.









Dans la Croyance

Et le Suivi

Cheikh Rabî'
Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou 'Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

Le noble et très savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî –qu'Allah le préserve et le récompense par la meilleure des récompenses- dit :

- "Le neuvième hadîth :
  - D'après Anas –qu'Allah l'agrée- que le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a dit :
  "Personne d'entre vous ne croira tant que je ne serai pas plus aimé par lui que son enfant et son père et tous les gens".
  - Le rapporteur du hadîth :
    Sa biographie a été rapportée lors de l'explication du septième hadîth de cette série.
  - Le sens général du hadîth :
    L'individu ne sera croyant de la vraie croyance que lorsque le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم sera aimé par lui plus que

ceux qui font partie de ses proches ou avec lesquels il a des liens de parenté ou des liens d'amitié et d'affaires.
Si son amour pour lui صلّى الله عليه و سلّم dépasse l'amour pour celui qui l'a mis au Monde et l'a élevé comme mère, père, grand-père, grand-mère et dépasse l'amour pour ses enfants qui sont la prunelle de ses yeux et dépasse l'amour pour son épouse et pour sa famille et tous ceux à qui il est lié par des liens sociaux ou politiques ou commerciaux ou par n'importe quel autre lien ou affaire, si telle est sa situation alors il sera un vrai croyant.
Et le signe de cela est qu'il fasse passer l'obéissance à Allah et à Son Messager صلّى الله عليه و سلّم avant toute autre obéissance que ce soit.
Et qu'il fasse passer ce qu'Allah aime et ce que Son Messager صلّى الله عليه و سلّم aime avant tout ce qu'aiment tous les gens qu'ils soient proches ou éloignés même s'il doit mettre en colère ou irriter tout le monde.
Il ne goûtera la Foi que lorsqu'il aura regroupé trois caractéristiques en lui comme cela est rapporté dans le hadîth d'Anas dans les deux Authentiques d'Al-Boukhârî et Mouslim :
"Trois choses, qui lorsqu'elles sont regroupées en une personne, elle goûtera la Foi :

1. Qu'Allah et Son Messager soient plus aimés par lui que tout autre chose

2. Qu'il n'aime un individu que pour Allah
3. Qu'il déteste retourner à la mécréance après qu'Allah l'en ait sauvé comme il déteste qu'il soit jeté en Enfer".

   Si ces trois choses sont réellement présentes, alors il goûtera la Foi et il n'aura peur de personne en ce qui concerne Allah et il ne sera avare ni de sa personne ni de ses biens sur le Sentier d'Allah.

   L'auteur d'Al-Qawl As-Sadîd a dit p.112 :

   "Et sache que les types d'amour sont au nombre de trois :

   1) Le premier : L'amour d'Allah qui est le fondement de la Foi et de l'Unicité
   2) Le deuxième : L'amour en Allah et c'est l'amour pour les Prophètes d'Allah et pour Son Envoyé et leurs suiveurs et l'amour pour ce qu'Allah aime comme actions, époques, lieux et autres. Et ce type découle du premier et le complète
   3) Le troisième : Aimer (autre qu'Allah) avec Allah et c'est l'amour des associateurs pour leurs divinités et leurs semblables parmi les arbres, les pierres, les êtres humains, les Anges et autres. Et celui-ci est le fondement et la base de l'association.

- Les bienfaits tirés de ce hadîth :
  - Le croyant d'une vraie croyance est celui qui fait passer l'amour pour l'Elu (le Messager d'Allah) avant l'amour pour les gens
  - Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a cité dans le hadîth l'enfant et le père de manière plus particulière car l'individu y est attaché plus qu'à n'importe quelle autre personne parmi les gens dans l'amour ou toute autre chose
  - Il y a dans ce hadîth une orientation du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم vers le fait de le prendre en exemple en premier et ce avant toute autre personne et c'est ce qui est obligatoire à tous les croyants".

Source :

Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

Remarque :

Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve- et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.

Traduit par Mehdi Abou ‘Abdir-Rahmân Al-Maghribî.

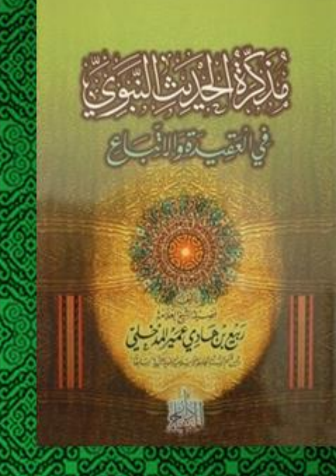


www.spfbirmingham.com



@mehdimaghribi





Dans la Croyance Et le Suivi

Cheikh Rabî' Ibn Haadi Al Madkhali

Traduit par

Mehdi Abou 'Abdirrahmân



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

Le noble et très savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî –qu'Allah le préserve et le récompense par la meilleure des récompenses- dit :

- "Le dixième hadîth :
  L'attachement au Coran et à la Sunnah et à la Sunnah des califes bien guidés :
  - D'après Abou Nâjih Al-'Irbâd bnou Sâriyah –qu'Allah Le Très-Haut l'agrée- qui dit :
    "Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم nous fit un sermon éloquent en raison duquel les cœurs furent touchés par la crainte et les yeux versèrent des larmes.
    Nous dîmes alors : "Ô Envoyé d'Allah ! C'est comme si c'était le sermon de quelqu'un qui prend congé définitivement, donne-nous des recommandations".

Il صلّى الله عليه و سلّم dit :

"Je vous recommande la crainte d'Allah et d'écouter et d'obéir même si celui qui vous gouverne est un esclave.

Celui qui vivra d'entre vous, verra beaucoup de divergence, attachez-vous alors à ma Sunnah et à la Sunnah des califes bien guidés après moi.

Mordez-y à pleines dents[1] et prenez garde aux innovations (religieuses) car toute innovation (religieuse) est un égarement".

- Rapporté par Abou Dâoud dans ses Sunan, Livre de la Sunnah et par At-Tirmidhî dans ses Sunan, Livre de la science qui l'a jugé bon et authentique et par Ahmad dans son Mousnad et Ibn Mâjah dans son introduction et Ad-Dârimî dans son introduction.
- Le rapporteur du hadîth :
  Al-'Irbâd bnou Sâriyah As-Salamî Abou Nâjih : il a résidé à Homs et décédé à plus de soixante-dix ans.
- Le vocabulaire utilisé dans le hadîth :
  - Al-Maw'idah : Le fait de rappeler Allah (aux gens) lors d'un sermon et de faire craindre Sa Colère et Son châtiment
  - Balîghah : C'est-à-dire : Qui touche les cœurs de ceux l'écoutent avec les plus belles paroles et les

[1] N.d.t : Littéralement : Mordez-y avec vos molaires.

paroles les plus éloquentes et les paroles les plus mielleuses et les plus délicieuses

- Wajilati al-qouloub : C'est-à-dire : Les cœurs ont été touchés par la peur
- Fa awsinâ : Al-wasiyyah : L'ordre décidé avec insistance
- At-taqwâ : Que tu mettes entre toi et ce que tu crains quelque chose qui te protège et t'empêche
- As-sunnah : La voie, la route et cela comprend le fait de s'attacher à ce sur quoi était le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم et ses califes bien guidés dans les croyances et les paroles et les actions
- Al-bid'ah : Le fait d'inventer une chose dans la religion qui n'existait pas à l'époque du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم ni à l'époque de ses Compagnons
- Ar-râchidoun : Vient du bon sens et c'est le contraire d'al-ghayy : l'égarement
- Al-mahdiyyoun : Les inspirés à la compréhension de la vérité et à son suivi
- Ad-dalâl : Le fait de partir et de s'éloigner de la vérité et c'est le contraire d'al-houdâ qui est la guidée.

➢ Le sens général du hadîth :

Ce hadîth est un fondement très important et contient des directives génériques très importantes.

Le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a donné dans ce hadîth cet immense conseil et cette recommandation saisissante à la communauté de l'Islam car il les a orientés vers des choses très importantes.

Pas de rectitude dans leur religion ni dans leur vie s'ils ne la suivent pas et ne s'y tiennent pas.

Et il n'y a de solution à leurs problèmes qu'en l'appliquant avec précision.

1. Pas de religion sans crainte d'Allah et c'est le fait d'obéir à Allah et d'appliquer Ses Ordres et de délaisser Ses Interdits
2. Que leur religion et leur vie ne peuvent se réaliser qu'au moyen d'un dirigeant vertueux et juste qui va les gouverner avec le Livre d'Allah et la Sunnah de Son Messager صلّى الله عليه و سلّم et va appliquer sur eux la Législation d'Allah et va organiser leurs rangs et unifier leur parole et lever pour eux le drapeau du jihâd pour que la Parole d'Allah soit la plus haute. Et la communauté se doit de lui obéir dans ce qu'elle aime et dans ce qu'elle déteste tant qu'il est droit sur l'Ordre d'Allah et applique Ses Jugements. Et pour le bien de l'Islam et des musulmans et pour préserver leur union et préserver leur sang, l'Islam impose à la communauté de lui obéir dans ce qui est convenable et ce même s'il

est désobéissant (envers Allah) tant que sa désobéissance n'arrive pas au degré de la mécréance.

3. La recommandation du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم comprend la position de la communauté par rapport aux divergences et ceux qui transgressent la vérité : il صلّى الله عليه و سلّم nous a orientés vers le fait de se cramponner à la vérité et de revenir à cette voie droite, la voie du Messager صلّى الله عليه و سلّم et des califes bien guidés. Et leur voie et leur sunnah n'est rien d'autre que le Livre d'Allah qui -: "Le faux ne l'atteint d'aucune part ni par devant ni par derrière". Sourate Foussilat v.42.- et la voie du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم pure. Il y a en ces deux (le Coran et la Sunnah) le bonheur et le salut et les solutions radicales aux divergences qui existent entre les groupes islamiques et le fait d'y mettre fin de la manière qui satisfait Allah et unifie la parole des musulmans sur la vérité et toutes les solutions qui sont présentées autre que de cette manière sont erronées et en résultera l'échec.
4. Le conseil du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم contient également la mise en garde contre les innovations (religieuses). Combien de fois le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a-t-il mis en garde sa communauté contre les dangers des innovations (religieuses) et leurs

conséquences néfastes et mis en évidence de manière claire, lumineuse que ces innovations (religieuses) sont un égarement et qu'elles sont en Enfer ?! Et qu'est-ce qui amène beaucoup de musulmans à tomber dans ces innovations (religieuses) et à s'y accrocher alors qu'Allah les a honorés avec un Livre que le faux n'atteint d'aucune part ni par devant ni par derrière ?! Une religion parfaite, d'une perfection complète où il n'y a aucune diminution : "Aujourd'hui J'ai parachevé pour vous votre Religion et J'ai accompli sur vous Mon bienfait et J'agrée l'Islam pour vous comme religion". Sourate Al-Mâidah v.3. Ce qui est vraiment triste c'est que tu vois un grand nombre de cette communauté islamique ne pas se baser sur le Coran ni sur la Sunnah dans leurs croyances et que les innovations (religieuses) ont débordé sur les sunan dans leurs croyances et dans leurs coutumes et le Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم a dit vrai lorsqu'il a dit : "Vous suivrez certes les voies de ceux qui vous ont précédés, empan par empan, coudée par coudée à tel point que même s'ils entraient dans le terrier d'un uromastyx[2] vous y entreriez".

- Les Enseignements tirés de ce hadîth :

[2] N.d.t : Genre de lézard.

- Le conseil est légiféré et aussi le rappel aux croyants
- Ordonner de craindre Allah dans le sermon
- Il y a dans ce hadîth un signe parmi les signes de la prophétie car la divergence a eu lieu dans la communauté comme il en a informé
- L'interdiction de diverger dans les fondements de la Religion ou dans les branches
- Revenir à la voie du Messager d'Allah صلّى الله عليه و سلّم et de ses califes bien-guidés
- L'interdiction d'innover (dans la Religion) et (l'ordre) de mettre en garde contre les innovations (religieuses)
- Toute innovation (religieuse) est un égarement et il n'y en a pas de bonne".

Source :

Edition 2004 (1424) de Dâr Al-Minhâj

Remarque :

Les questions écrites par le cheikh –qu'Allah le préserve– et auxquelles il a fait référence dans son introduction ne sont pas dans cette édition précitée mais peuvent être trouvées à la fin de celle fournie par l'Université Islamique de Médine p.83 à 100.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Raẖmân Al-Maghribî.



www.spfbirmingham.com



@mehdimaghribi